

il y aura une réception donnée pour les membres des deux Chambres du Parlement et leurs épouses, réception à laquelle assistera Sa Majesté.

On est actuellement à mettre au point les autres détails du programme de la visite royale. C'est le Bureau du Commissaire général des visites d'État qui les rendra publiques au moment voulu. J'estimais que je devais vous faire part des plans concernant cette réunion qui doit avoir lieu à ce moment-là dans la capitale de notre pays pour permettre aux députés et aux sénateurs d'organiser leurs projets en conséquence.

**L'hon. Michael Starr (Ontario):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre nous fait part à coup sûr d'une excellente nouvelle en nous annonçant que Sa Majesté la Reine et Son Altesse Royale le duc d'Édimbourg viendront au Canada pour la célébration de notre centenaire. Tous les Canadiens, j'en suis sûr, seront heureux d'apprendre que leur reine sera parmi eux à cette occasion. Nul doute que le premier ministre a fait savoir à Sa Majesté et à Son Altesse royale qu'elles recevront un accueil des plus courtois et des plus chaleureux. (*Applaudissements*)

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, je suis certain que tous les députés et le peuple canadien se réjouiront de la nouvelle que le premier ministre vient d'annoncer. La présence au pays de Sa Majesté la Reine et de Son Altesse royale le duc d'Édimbourg rehaussera nos célébrations du Centenaire. Je suis également convaincu que leur visite aidera à consolider davantage les liens de fidélité du peuple canadien avec la Couronne et avec le Commonwealth ainsi qu'avec les principes de démocratie et de justice qu'ils représentent.

[*Français*]

**M. Raymond Langlois (Mégantic):** Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que notre groupe a entendu le très honorable premier ministre (M. Pearson) informer la Chambre que Sa Majesté la Reine allait rendre visite aux Canadiens le 29 juin prochain et que, à cette occasion, elle s'adresserait aux membres des deux Chambres du Parlement et visiterait l'Expo '67.

Monsieur l'Orateur, de cette visite de Sa Majesté à l'occasion du Centenaire du Canada, on peut en conclure que le Canada mérite d'être visité par sa souveraine, et nous devons en être fiers. Il ne reste qu'aux membres de la Chambre et aux Canadiens tout court de lui accorder la réception qui lui est due. En tant que je sache, monsieur l'Orateur, la Reine n'a jamais causé d'ennuis chez nous, si ce n'est que quelques exceptions qui ont bien voulu tour-

[Le très hon. M. Pearson.]

billonner l'eau, à cette occasion-là. En tant que Canadiens français et Canadiens tout court, nous lui souhaitons la bienvenue.

J'espère que son séjour parmi nous sera agréable et que lorsqu'elle retournera en Angleterre, elle gardera à la mémoire un doux souvenir de sa visite au Canada. Je souhaite qu'elle ait la certitude qu'après 100 ans d'existence, le Canada progressera autant au cours des 100 prochaines années, et qu'elle sera toujours chez elle au Canada, tout comme n'importe quel autre chef d'État, à travers le monde.

[*Traduction*]

**M. R. N. Thompson (Red-Deer):** Monsieur l'Orateur, au nom des membres du Crédit social, je me joins aux représentants des autres partis à la Chambre pour accueillir avec plaisir l'annonce que vient de faire le premier ministre. Nous sommes certainement très heureux de savoir que la reine du Canada viendra au pays pendant le centenaire de la Confédération du Canada. D'après moi, c'est une excellente chose que Sa Majesté la Reine puisse être avec nous le 1<sup>er</sup> juillet. En écoutant l'annonce, je n'ai pu m'empêcher de penser que le Canada aurait reçu un merveilleux cadeau d'anniversaire si seulement les premiers ministres provinciaux et le gouvernement fédéral s'étaient accordés sur une formule de modification de notre constitution, que la reine aurait pu emporter avec elle en nous quittant après sa visite le 1<sup>er</sup> juillet. Nous nous joignons aux autres députés pour exprimer notre fidélité et notre gratitude à Sa Majesté pour son voyage projeté au Canada.

## QUESTIONS

(Les questions auxquelles un député requiert une réponse orale sont marquées d'un astérisque.)

### LES OBLIGATIONS DU CANADA DÉTENUES PAR LES CANADIENS

Question n° 2246—**M. Godin:**

1. A combien s'élève le montant des obligations d'épargne du Canada détenues par des particuliers canadiens?
2. A combien s'élève le montant des intérêts que reçoivent ceux-ci?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Les obligations du gouvernement du Canada, autres que les Obligations d'épargne du Canada, sont offertes sous forme nominative ou au porteur et il est impossible d'établir le montant de ces obligations détenu par des Canadiens. Les Obligations d'épargne du Canada ne peuvent être achetées que par des citoyens canadiens et pour qu'il soit possible d'y répondre, la question a été interprétée comme ne s'appliquant qu'aux Obliga-